



NOTICE RELATIVE
- à la réduction des droits d'inscription
- au prêt « droits d'inscription »
destinée aux étudiants belges et assimilés

Information

La Cellule sociale des étudiants peut accorder, sur base de certains critères :

- une réduction des droits d'inscription

En cas d'octroi, le montant de 835 € (*) est ramené à 374 € ou 485 €.

Si vous avez déjà payé 835 €, le Service des inscriptions vous rembourse la différence.

(*) Si vous êtes en situation d'allègement à l'inscription et devez payer un montant calculé au prorata du nombre de crédits de votre PAE, la Cellule sociale des étudiants vous précisera, en cas d'octroi, le montant réduit.

et/ou

- un prêt « droits d'inscription »

En cas d'octroi, vous payez directement 50 € au compte du Service des inscriptions (cf. invitation à payer) pour le 31 octobre au plus tard (*) et la Cellule sociale des étudiants verse le solde de vos droits d'inscription au Service des inscriptions.

Vous remboursez le prêt à la Cellule sociale en plusieurs mensualités sans intérêt.

(*) ou dans le délai communiqué par le Service des inscriptions si vous introduisez une demande de prêt suite à un refus d'allocation d'études de la F.W.B.

Procédure de demande

Vous complétez le formulaire de demande d'intervention spécifique et rassemblez les documents demandés.

Pour introduire votre demande :

- soit vous envoyez votre dossier par mail à la Cellule sociale à l'adresse sse@unamur.be. Dans ce cas, veillez à bien enregistrer le formulaire et tous les documents à joindre dans un fichier **unique** de format pdf. Seuls les dossiers sous ce format seront traités.

- soit vous remettez personnellement votre dossier à un assistant social à l'occasion d'une permanence de la Cellule sociale.

Un assistant social accusera réception de votre demande et vous précisera, le cas échéant, le(s) document(s) manquant(s).

Si votre dossier est complet (formulaire + tous les documents demandés), l'assistant social examinera votre demande et vous communiquera la décision :

- soit par mail à votre adresse « ...@student.unamur.be » dans le meilleur délai possible
- soit en direct lors de votre venue à la Cellule sociale.

Dates limites

- A partir du 18 août et pour autant que vous ayez reçu votre attestation d'inscription effective.

- Au plus tard :

Réduction des droits d'inscription : le 31 août **2026**.

Prêt « droits d'inscription » :

- le 23 janvier 2026 si vous n'avez pas introduit de demande d'allocation d'études auprès de la F.W.B.
- le 27 mars 2026 si vous devez payer vos droits d'inscription suite au refus d'allocation d'études de la F.W.B. communiqué après le 1^{er} février 2026.

La Cellule sociale des étudiants se tient à votre disposition pour répondre à toute question relative au formulaire et/ou aux documents demandés.



FORMULAIRE DE DEMANDE de réduction et/ou prêt droits d'inscription destiné aux étudiants belges et assimilés

Merci de cocher les cases et joindre les documents (voir *) qui correspondent à votre situation.

Présentation de l'étudiant

Nom : Prénom :

Numéro d'étudiant (carte d'étudiant) : _ _ _ _ _

N° de téléphone des parents :

☐ Demande d'allocation d'études à la Fédération Wallonie-Bruxelles

Numéro du dossier : _ _ _ _ _

Numéro de registre national de l'étudiant : _ _ _ . _ _ _ . _ _ _ - _ _ _ _ . _ _ _

☐ en attente de la décision

*** copie du mail avec l'accusé de réception (si demande en ligne)**

*** copie du récépissé d'envoi du recommandé (si demande par courrier recommandé)**

☐ notification de la décision reçue *** copie de la notification de la décision recto verso**

☐ Koteur

☐ Navetteur

☐ domicile à + 20 kms de Namur

☐ carte train scolaire ou abonnement TEC

Inscription en 2025-2026

Faculté, section :

O Bachelier

O 60 premiers crédits

O Master

O Demande d'allègement de programme à l'inscription. Nombre de crédits :

O Recours introduit suite à un refus d'inscription pour cause de non finançabilité

*** copie de la lettre d'accord de dérogation**

Année de fin d'études secondaires :

Etudes accomplies après le secondaire :

Année acad.	Programme d'études	Type court	Type long	Réussite ou échec	Nombre crédits acquis/valorisés
		☐	☐		
		☐	☐		
		☐	☐		
		☐	☐		
		☐	☐		
		☐	☐		
		☐	☐		
		☐	☐		

Situation familiale actuelle

- * **composition de ménage récente (2 mois maximum, délivrée par l'Administration communale ou téléchargeable sur : <https://mondossier.rrn.fgov.be>)**
- * **preuve d'inscription pour chaque personne inscrite en enseignement supérieur en 2025-2026**
- * **copie de l'attestation délivrée par le Service public fédéral (Direction générale personnes handicapées) pour chaque personne reconnue invalide à + 66%**

Personnes avec qui vous êtes actuellement domicilié (vous y compris) :

Nom et prénom	Lien de parenté	Inscrit en supérieur	Invalide à + 66%
		☐	☐
		☐	☐
		☐	☐
		☐	☐
		☐	☐
		☐	☐
		☐	☐
		☐	☐
		☐	☐
		☐	☐
		☐	☐

Situation socio-professionnelle

- * **pour chaque personne copie de l'avertissement-extrait de rôle des revenus de 2023 (exercice d'imposition 2024)**

	Père-Mère Beau-père Belle-mère Autre personne	Père-Mère Beau-père Belle-mère Autre personne	Etudiant	Conjoint de l'étudiant
1. <u>Revenus professionnels</u>				
- salarié	☐	☐	☐	☐
- indépendant/dirigeant entreprise à titre principal	☐	☐	☐	☐
- indépendant/dirigeant entreprise à titre complémentaire	☐	☐	☐	☐
Type d'activité :				

2. <u>Revenus de remplacement</u> (chômage, maladie, pension ...)	☐	☐	☐	☐
3. <u>Autres ressources</u>	☐	☐	☐	☐
- Aide sociale Si oui, laquelle ?				
- intervention du CPAS * attestation UNamur complétée par le CPAS	☐	☐	☐	☐
- allocation SPF personnes handicapées * attestation du SPF avec montant total versé en 2023	☐	☐	☐	☐

Biens immobiliers

Propriétaire de l'habitation familiale

Partie de l'habitation familiale louée ou occupée professionnellement en 2023

Biens immobiliers autres que l'habitation familiale

Biens immobiliers à l'étranger

☐ Oui	☐ Non
☐ Oui	☐ Non
☐ Oui	☐ Non
☐ Oui	☐ Non

Type de bien	Mis en location en 2023	Loyer annuel de 2023
	☐ Oui ☐ Non	
	☐ Oui ☐ Non	
	☐ Oui ☐ Non	

*** copie d'un extrait de compte pour chaque loyer perçu en 2023**

☐ Vente d'un bien immobilier depuis 2023

*** copie de l'acte de vente**

Changements familial et/ou professionnel depuis le 1^{er} janvier 2023

A. Changement familial * *attestation ou preuve officielle du changement*

	Qui ?	Date
☐ Séparation		
☐ Divorce		
☐ Fin cohabitation légale		
☐ Décès		

B. Changement professionnel * *attestation ou preuve officielle du changement avec dates*

	Qui ?	Date
☐ Perte d'emploi principal avec indemnités : ☐ Oui ☐ Non		
☐ Chômage		
☐ Maladie/invalidité		
☐ Pension/prépension		
☐ Faillite		
☐ Mise en disponibilité (agent services publics)		
☐ Autre :		

Changements de composition de ménage depuis le 1^{er} janvier 2023

	Qui ?	Date
☐ Arrivée au domicile		
☐ Départ du domicile		
☐ Naissance ou adoption		

Saisies sur salaire/Médiation de dettes/Règlement collectif de dettes

*** *preuve officielle avec date***

Demande de prêt

- ☐ Je demande le prêt de 785 € en cas de refus de réduction des droits d'inscription
- ☐ Je demande le prêt de 324 € en cas d'octroi de la réduction à 374 €
- ☐ Je demande le prêt de 435 € en cas d'octroi de la réduction à 485 €
- ☐ Je ne demande pas de prêt

Déclaration

Je déclare ici toute ressource qui ne figure pas dans les précédentes rubriques :

.....
.....

Je déclare

- avoir pris connaissance de la procédure de demande et des délais spécifiques à chaque intervention,
- avoir donné dans ce formulaire les renseignements complets et exacts concernant ma situation et celle de ma famille, ainsi que toutes les ressources
- et avoir joint à ce formulaire tous les documents demandés.

Je sais que la Cellule sociale des étudiants me communiquera la décision relative à ma demande et, le cas échéant, m'accordera l'intervention uniquement

- si je respecte la procédure et les délais précisés
- si je donne tous les renseignements complets et exacts demandés.

Date :

Signature de l'étudiant :

.....

Signature du parent

(sauf si l'étudiant a un domicile distinct) :

.....

Les données que vous nous communiquez (via ce formulaire + documents justificatifs) sont indispensables pour que la Cellule sociale des étudiants de l'Université de Namur puisse donner suite à votre demande d'information et/ou d'intervention. Nous complétons votre dossier avec vos données d'inscription à l'Université de Namur et les données pertinentes obtenues lors de l'examen de votre demande. Les données sont traitées par l'asbl Université de Namur qui dispose d'un délégué à la protection des données. Pour plus d'informations sur le traitement de vos données et sur vos droits, vous pouvez consulter www.unamur.be/vie-privee.



SERVICE VIE DE
LA COMMUNAUTÉ
UNIVERSITAIRE
CELLULE SOCIALE
DES ÉTUDIANTS

CONFIDENTIEL

La présente attestation est destinée à compléter
la demande d'intervention financière adressée
à la Cellule sociale des étudiants de l'Université de Namur

ATTESTATION A REMPLIR PAR LE CPAS

Je, soussigné

Fonction :

* atteste que (Nom et Prénom de l'étudiant)

0 bénéficie du R.I. ou de l'aide sociale
depuis le et encore à ce jour

- pour un montant total de € en 2023
- pour un montant total de € en 2024
- pour un montant total de € en 2025 et jusqu'à ce jour ;

OU

0 a bénéficié du R.I. ou de l'aide sociale
à partir du et jusqu'au

- pour un montant total de € en 2023
- pour un montant total de € en 2024
- pour un montant total de € en 2025

- * atteste qu'une ou d'autres personnes de la famille
a (ont) bénéficié du R.I. ou d'une aide sociale pour une ou des années concernées :

Nom et prénom :

- en 2023 : du..... au montant total : €
- en 2024 : du..... au montant total : €
- en 2025 : du..... au montant total : €

Nom et prénom :

- en 2023 : du..... au montant total : €
- en 2024 : du..... au montant total : €
- en 2025 : du..... au montant total : €

Nom et prénom :

- en 2023 : du..... au montant total : €
- en 2024 : du..... au montant total : €
- en 2025 : du..... au montant total : €

Nom et prénom :

- en 2023 : du..... au montant total : €
- en 2024 : du..... au montant total : €
- en 2025 : du..... au montant total : €

Fait à, le

Cachet

Signature